



SEANCE DU MERCREDI 26 MAI 2021

L'an deux mil vingt et un le vingt-six mai 2021 à 20h30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Fresney le Puceux, se sont réunis à la Mairie transférée à la salle des fêtes sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L121.10 et L122.5 du Code des Communes.

Présents : M. Jean-Pol CHAVARIA, M. Ludovic LELANDAIS, M. Richard DOIX, M. Hubert GUIBOUT, M. Jérôme LEREBOURG, M. Jean-Charles AUVRAY, M. Gaël MARCHAND, M. François ANDRÉ, Mme Lydia SURIRAY, Mme Émeline BERTRAND HUS, Mme Bernadette LOISON, Mme Marie BREUIL, M. Bruno JAMES, M. Frédéric COURTEILLE.

Absents excusés : Mme Alexia LALOUETTE.

Pouvoir : Mme Alexia LALOUETTE donne pouvoir à M. Jean-Pol CHAVARIA.

Secrétaire de séance : Mme Marie BREUIL.

Marie BREUIL soumet à l'approbation du conseil municipal le compte-rendu du conseil municipal du 14 avril 2021. Elle propose de compléter ce procès-verbal, sur le projet de la future mairie. Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Elle fera l'objet du 1^{er} point du présent compte-rendu.

Le registre des comptes rendus des conseils municipaux est signé.

1- COMPLEMENT AU COMPTE-RENDU DU 14 AVRIL 2021

Le Conseil Municipal valide le projet de transformation de la grange du cœur de bourg en mairie.

Le montant prévisionnel des dépenses est de 573 107€ H.T. L'objectif est de financer ce projet en s'approchant le plus possible du taux maximal de subvention de 80%. Le projet initial de rénovation de la maison du cœur de bourg a été remplacé par ce nouveau projet, car il aurait dans tout les cas fallu consolider la grange, à la demande des Bâtiments de France, ce qui représentait un coût conséquent pour un bâtiment non exploité).



2- TRAVAUX DE SECURITE AU HAMEAU DE JOUETTE (délibération)

Projet : travaux de talutage avec la pose d'une clôture sur la parcelle C 518 au hameau de Jouette afin d'améliorer la visibilité des usagers.

Accord du propriétaire : Mme JORE Mélanie propriétaire de la parcelle C N°517 (voir courrier du 20 mai 2021)

Rédaction d'une convention : une convention sera établie entre les parties afin de formaliser la mise à disposition entre la commune et Mme JORE. Cette convention permettra de fixer les obligations de chaque partie : contreparties réciproques sans contrepartie financière (réciprocité d'usage).

Coût des travaux : estimés à 1 500€

Délibération : adoptée à l'unanimité des présents ou représentés

3- TRAVAUX DU RESEAU PLUVIAL - RUE LE PONT NEUF (délibération)

Dégâts des eaux : survenu le 6 mai 2021 et le 9 mai 2021 chez Mme LECH au 33, le Pont Neuf et Mme LALOUETTE au ... , le Pont Neuf.

Cause : évacuation des gravats, branches ... qui bouchaient le réseau pluvial.

Travaux réalisés : SAUR : passage Hydro cureuse (facture en attente) – tentative de débouchage

FLORO TP : terrassement pour débouchage du réseau – pose grille fonte – pose enrobé à froid sur fouille – 3 120 €

Travaux à prévoir : pose de bordures sur 40 mètres et de tout venant

Expertise : prévue le vendredi 4 juin 2021 à 14h30 par le cabinet TEXA Expertises chez Mme LECH et courant juin chez Mme LALOUETTE.

Délibération : adoptée à l'unanimité des présents ou représentés

De manière générale, un point sera fait sur l'entretien du réseau d'eaux pluviales de la commune. Au besoin, un budget sera prévu chaque année pour réaliser des travaux préventifs.

Jean-Charles AUVRAY indique qu'il faut vérifier le type de grilles présent aux différents endroits critiques, pour que l'eau ne soit pas bloquée par les branches et autres qui s'y accumulent, en cas de fortes pluies.

4- PERSONNEL COMMUNAL (délibérations)

CDD saisonnier : M. le Maire propose d'embaucher Didier FRONTIN du 1^{er} juillet au 31 août 2021 pour une durée de 8/35^{ème} pour remplacer, en partie, les 2 employés communaux durant leurs congés. Il assurera, notamment, l'arrosage et réalisera d'autres petits travaux d'entretien, en fonction des besoins.

Recrutement d'un agent intérimaire : Il propose également d'embaucher un maçon, en intérim (surcroît d'activité notamment lié à une modification du mur en pierre attendant à la future mairie). Durée estimée : 2 à 3 semaines.

CDG 14 : fixation des ratios, un **ratio** doit être fixé pour chaque avancement de grade. Il s'agit d'avancer Valérie RICCI au grade d'adjoint technique principale de 2^{ème} classe au 1^{er} avril 2021.

Délibérations : ces 3 délibérations sont adoptées à l'unanimité des présents ou représentés

5- ADRESSAGE (délibération)

*La réalisation d'un plan d'**adressage** a pour objectif de disposer d'adresses normées sur la commune.*

Construction de maisons sur le terrain de M. et Mme JOUANNE : cette construction entraîne création d'une voie nouvelle, qui est une impasse. Il faut donc lui attribuer un nom.

Délibération : A l'unanimité des présents ou représentés, le Conseil Municipal décide de nommer cette voie « Impasse des pommiers ».

La Planche à la Housse : un nouvel adressage est à créer également, dans le cadre de la construction d'une habitation par M. Clément MARTEL. Elle sera située au n° 27 bis, la Planche à la Housse.

Délibération : cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés

6- COMMUNICATION

***PANNEAUPOCKET (délibération)**

Cette application a pour objet de communiquer aux habitants de la commune d'une part, des informations et des alertes d'ordre public (météo ou autre) et d'autre part, des informations sur les événements locaux et l'actualité de la Commune. L'application est téléchargeable gratuitement sur tout type de Smartphone. Une fois l'application téléchargée, les habitants reçoivent ces informations en temps réel sur leur téléphone.

M. le Maire présente un document précisant les conditions générales d'utilisation de ce service qui donne la possibilité de déposer des informations en nombre illimité avec une maintenance informatique pour le prix de 180 € TTC pour un an.

Après délibération, le Conseil municipal donne son accord pour que la Commune donne l'accès à cette application pour les informations portant sur les actualités et les manifestations, et autorise M. le Maire à signer tous les documents servant à la mise en place de ce service.

Délibération : cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés

***ACHAT D'UN MOBILE D'ASTREINTE**

M. le Maire propose d'acheter un téléphone portable avec un abonnement moindre afin de disposer d'un numéro d'astreinte. Une astreinte serait instaurée entre le maire et les adjoints.

Délibération : cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés

***CDC – MODIFICATION STATUTAIRE : Loi AOM (voir délibération)**

Faute d'informations suffisantes sur ce dossier pour procéder au vote, le conseil municipal, à l'unanimité des présents ou représentés, décide de reporter le vote. M. le Maire se rapproche de la CDC pour obtenir de plus amples informations sur ce dossier – et notamment des données chiffrées - d'ici au prochain conseil municipal.

Délibération : non prise. Reportée au conseil municipal du mois de juin.

7- INFORMATIONS DIVERSES

- Elections Départementale et Régionales (20 & 27 juin 2021)
Un point est fait sur l'organisation des bureaux de vote.
- Ecole
Emeline BERTRAND-HUS aborde les sujets suivants :
 - Ouverture d'une 9^{ème} classe, mais pas de locaux disponibles. La CDC n'a pas de budget pour une classe supplémentaire. Cette 9^{ème} classe se ferait dans la bibliothèque actuelle.
Les parents sont inquiets sur l'organisation de la rentrée prochaine, compte tenu du nombre d'enfants, de la taille des locaux actuels (cantine, dortoirs, ...).
 - Accès par le côté : il semble que la CDC considère que ce soit la commune qui s'en charge. M. Le Maire indique que ce n'est pas ce qui est prévu. Il se rapproche des services de la CDC pour en rééchanger avec eux.
- Conseil Municipal des Jeunes
Une réunion d'informations a été organisée le jeudi 20 mai pour répondre aux questions des éventuels candidats. Les élections se déroulent le vendredi 18 juin, de 16h30 à 19h00.
- Hameau de Caillouet (Hubert)
Hubert GUIBOUT demande où en est la conception de la réserve. La Mairie n'a pas eu de nouvelles quant à l'avancement de ce dossier depuis quelques semaines.
- Révision des impôts fonciers
Emeline BERTRAND-HUS explique qu'une 2^{ème} commission a eu lieu, à la demande des services des impôts.
- Cimetière
Jérôme LEREBOURG indique qu'il n'est équipé que d'une poubelle à ce jour pour y jeter les déchets végétaux et les papiers. Il serait bien de voir à y installer une seconde poubelle.
- Journée « nettoyons la nature » du 4 juillet
Emeline BERTRAND-HUS indique que le déroulement de la journée sera le suivant :
Matinée de nettoyage par les volontaires,
A la fin de la matinée, la municipalité leur offre un verre pour les remercier,
L'après-midi, l'APE organise une kermesse pour les enfants de l'école.
Le midi : l'APE proposerait peut-être une installation de tables pour que, ceux qui le souhaitent, puissent pique-niquer.
- Eglise
Lydia SURIRAY demande si l'on a des nouvelles suite à la visite du Conseil Départemental. Leurs conclusions n'ont pas été reçues à ce jour.
- Les actus
Le n°2 sortira autour de la mi-juin.
- La boîte à troc
Après les 2 boîtes à livres, Jean-Marc fabrique actuellement une boîte à troc.
- Tondeuse
La tondeuse est en panne. Une estimation précise des travaux est en-cours, afin de pouvoir décider s'il faut la réparer ou en acheter une nouvelle.
- Parking à gauche de la rue principale

Le GAEC de Bapaume utilise, comme chaque année, 2 places de parking. En contrepartie, ils hébergent 2 véhicules sur leur propriété.

Tous les sujets étant écoulés, le conseil municipal s'est terminé à 23 heures 30.

M. CHAVARIA Jean-Pol

M. ANDRÉ François

Mme LOISON Bernadette

Mme BREUIL Marie

M. LEREBOURG Jérôme

M. AUVRAY Jean-Charles

M. JAMES Bruno

Mme BERTRAND-HUS Emeline

M. LELANDAIS Ludovic

M. DOIX Richard

Mme SURIRAY Lydia

M. COURTEILLE Frédéric

Mme LALOUETTE Alexia

M. MARCHAND Gaël

M. GUIBOUT Hubert